

Être syndiqué, c'est quoi ?

- ▶ C'est être mieux informé, par le matériel édité par le syndicat, mais aussi par les débats avec les autres syndiqués.
- ▶ C'est élaborer avec les autres les idées, les propositions et les actions du syndicat. Le syndicat, c'est nous.
- ▶ C'est faire vivre matériellement le syndicat. Sans adhésions, sans cotisations, il n'y a pas de syndicat. Un trop petit nombre de membres, même motivés et actifs, limite sa représentativité, sa perception des problèmes et son efficacité. Un syndicat se dénature et perd sa raison d'être quand il rentre dans une case de l'organigramme de l'entreprise. Son indépendance ne peut être préservée que par un grand nombre d'adhérents et une activité militante collective.

Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Centre INRA : _____

Tél. : _____

Email : _____

A renvoyer au bureau de la section locale CGT de votre centre INRA ou au secrétariat administratif du syndicat national.

Adhérer

à la CGT-INRA

■ **c'est se donner les moyens de s'informer**

■ **c'est défendre ses intérêts**

■ **c'est défendre le Service Public INRA**



**Syndicat National
des Personnels de la
Recherche Agronomique**

CGT-INRA

Bâtiment Social de l'INRA
RN 10 - Porte de St Cyr
78210 Saint-Cyr l'École

Tél. 01.39.53.56.56
Fax : 01.39.02.14.50
E-mail : cgt@inra.fr

Sur l'Intranet INRA :
www.inra.fr/intranet-cgt
Sur Internet :
www.inra.cgt.fr

La CGT-INRA est le syndicat des personnels de toutes les catégories travaillant à l'INRA : titulaires, hors-statuts, contractuels, chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs.

Il est affilié à la confédération CGT dans le cadre d'une fédération, la FERC, regroupant d'autres syndicats des secteurs de la recherche (CNRS, INSERM, etc.), de l'enseignement et de la culture.

La politique de la CGT-INRA est déterminée tous les 3 ans par un Congrès et appliquée entre temps par une Commission Exécutive et un Bureau National, élus par le Congrès. L'axe de cette politique consiste à défendre et faire progresser le service public de la recherche agronomique et la justice pour ceux qui y travaillent : rémunération et carrières, reconnaissance des qualifications, conditions de travail correctes.

Un syndicat, pour quoi faire ?

De grands défis sont à relever par la recherche agronomique pour le troisième millénaire : en finir avec la sous-alimentation et la malnutrition mondiales, améliorer l'hygiène et la qualité alimentaires, perfectionner les processus de production, de collecte, de transformation et de distribution des produits agricoles pour qu'en bénéficient tant les salariés concernés que les consommateurs et aider à l'aménagement de l'espace rural par l'agriculture, en protégeant mieux l'environnement.

Le rôle de service public de la recherche est bien de répondre à ces défis en travaillant à l'élévation des connaissances, ce qui passe par une production scientifique de haut niveau.

Pour cela, la collectivité nationale doit :

- ▶ Donner à l'INRA les moyens de relever ces défis répondant à des besoins collectifs.
- ▶ Garantir le développement et le bon fonctionnement d'un institut national public de recherche agronomique.
- ▶ Veiller à ce que la mission de l'INRA ne dérive pas vers la prestation de services pour une clientèle solvable.
- ▶ Assurer une véritable indépendance de l'INRA, dans le déroulement de ses programmes et donc de ses financements et de ses moyens.

La CGT-INRA défend ces principes sans ambiguïté et avec détermination. Elle s'oppose à tous les projets ou «chantiers» qui visent à asservir l'Institut à des fins étrangères à l'intérêt commun de la population et au bien public. A tous les niveaux, la CGT-INRA défend le maintien d'un financement public récurrent seul garant de l'indépendance de la recherche. Face à la diminution des postes, elle dénonce le recours à la main d'œuvre précaire (CES, CDD, emplois sur contrats, thésards en surnombre et post-docs). Elle revendique un plan d'intégration des personnels précaires.

Quel que soit le gouvernement en place, les salariés doivent sans cesse défendre leurs acquis obtenus par les luttes des générations précédentes, se donner les moyens de faire aboutir leurs revendications et s'organiser collectivement en est un. L'histoire de l'INRA est jalonnée de résultats obtenus par la mobilisation du personnel sous l'impulsion de la CGT-INRA. Depuis toujours, la CGT-INRA défend la carrière des agents (statut, transformations d'emplois, avancement), leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail (hygiène et sécurité, formation permanente, etc.).

Plus que jamais, la CGT-INRA se prononce pour un Établissement Public Scientifique et Technique National INRA fonctionnant avec des personnels fonctionnaires titulaires de la Fonction Publique de l'État et des crédits récurrents de l'État.

L'activité syndicale

Elle culmine lors des mouvements revendicatifs, mais elle est aussi permanente :

▶ **À l'intérieur du syndicat**, par les réunions de militants, locales et nationales, qui déterminent son activité.

▶ **Par la présence statutaire d'élus ou de délégués dans les instances (généralement consultatives) de gestion de l'INRA.** Cette présence est le résultat des anciennes luttes, et son importance numérique dépend des élections internes à l'INRA. Les principales instances sont :

Le Comité Technique Paritaire : débats sur les statuts, les structures de l'INRA, etc.

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) nationales et locales gérant, pour chaque catégorie de personnel, les mutations, les avancements, les cas disciplinaires, etc.

Les conseils de gestion de centre et de département de recherche.

Les commissions locales et nationales de formation permanente, d'hygiène et sécurité, etc.

▶ **Par les négociations avec la direction générale de l'INRA ou les ministères que le syndicat mène sur le statut, la gestion des personnels, l'hygiène et sécurité, la formation permanente, l'application des textes législatifs.**

Son poids dépend de la représentativité qu'on lui reconnaît et de l'appui qu'il a reçu sur un point précis, par exemple par pétition.